



Le Mot du Maire

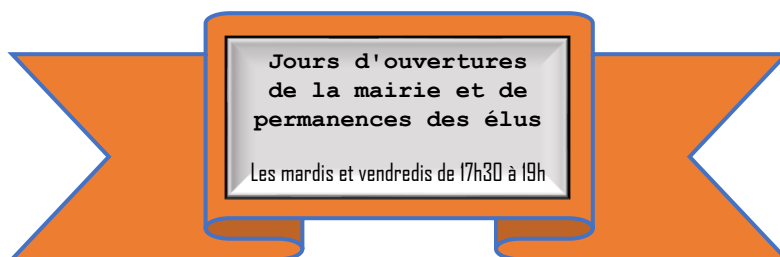
L'année 2023 est en cours, ce premier édito pour vous informer des futurs projets envisagés. Le bilan des actions menées a été évoqué lors des vœux du Maire, le 06 Janvier 2023.

Que cette nouvelle année vous garde tous en parfaite santé et qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez espérer.

Le Maire
Paul MERLIN

Le T.S.E n°13

Avril 2023



Coordonnées de la mairie : 02.35.86.70.16 // 06-40-15-81-66 (Permanence)

mairie.touffrevillesureu@wanadoo.fr

www.touffrevillesureu.fr

PROJETS 2023

Plusieurs projets sont envisagés, en particulier l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme toujours en cours depuis de nombreuses années. L'enfouissement des réseaux rue de Sang-Roy et impasse du viaduc marqueront la fin de ces de travaux d'enfouissement. Tous les lampadaires de l'ensemble de la commune seront en LED. La création d'un abribus est prévue devant la mairie pour les élèves qui vont au collège et au lycée. Il est également envisagé, la création d'un nouveau bloc sanitaire au camping, en attente de la concrétisation des aides financières sollicitées. Une étude de la réhabilitation du chemin d'exploitation du « VAL PARIS » en centre bourg, pour éviter les risques de ruissellement déjà connus.

Ecole

Après de nombreuses réunions de concertations entre les maires des Trois communes (Saint-Martin-le-Gaillard, Canehan, et Touffreville sur Eu), la sous-préfecture, le rectorat et les enseignants, le SIVOS de la basse vallée de l'Yères est dissous.

A compter de la rentrée de Septembre 2023, les élèves de la commune ainsi que M.Toussart leur instituteur rejoindront le RPI à Criel sur Mer.

Une garderie au sein des 3 communes est envisagée.

Les élus, les enseignants, les parents et les élèves ont pu visiter les structures nouvelles à Criel sur Mer.

Les modalités liées au transport, cantine, horaires ... seront communiquées au fur et à mesure des réunions de travail entre les élus et les enseignants.



Le 28 Mars 2023, les élèves de la classe de M.Toussart ont planté 2 arbres fruitiers dans le jardin communal, ils sont venus compléter les dix arbres déjà implantés.

Malgré l'absence de soleil, les enfants ont apprécié ce moment au plus proche de la nature et ont souhaités participer activement à cette plantation.

Commune

MAIRIE

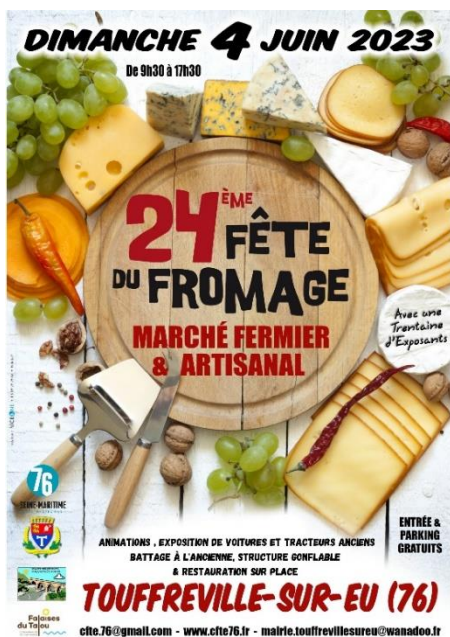
Un remerciement particulier pour le travail accompli par notre secrétaire de mairie actuel Loïc, Legris, en fonction depuis 2012, qui prend son envol vers une autre contrée le 1^{er} Juin 2023. Il est remplacé par Floriane, Laroche à compter de cette date. Nous leur souhaitons à tous deux de trouver totale satisfaction dans leurs nouveaux domaines.



TRANSPORT

Un service de Transport à la demande est mis en place par la communauté de communes des Falaises du Talou, il propose des navettes pour se déplacer sur le territoire de Falaise du Talou gratuitement. Infos et réservations au 02.32.14.55.19





FÊTE DU FROMAGE

Organisée par le comité des fêtes, en commun avec la municipalité.

La 24ème fête du fromage va avoir lieu le dimanche 4 Juin 2023

De 9h30 à 17h30

Marché fermier et artisanal

Au programme : Animations, exposition de voitures et tracteurs anciens, battage à l'ancienne, structure gonflable.

Ainsi qu'une trentaine d'exposants

Restauration et buvette sur place avec ambiance musicale.

Parking gratuit

Venez nombreux !



VŒUX DU MAIRE

Suite à l'épidémie de COVID 19, les premiers vœux de la nouvelle équipe élue en 2020, se sont déroulés à la salle Maurice Micolau le 06 Janvier 2023.

Monsieur le Maire et son équipe ont retracé les actions de ces dernières années, ainsi que les projets à venir.

A cette occasion, Mme VITTU, a reçu le diplôme pour ses 40 années de travail en entreprise.

Sincères félicitations.

La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié.



INCIVILITÉS

Dans la nuit du 26 Avril 2023, l'abris de randonneur situé au niveau de l'accès du chemin vert, près du camping ; a été incendié.

Malgré l'intervention rapide des pompiers le bâtiment tout en bois a été totalement détruit. Une plainte a été déposée par la CCFT, propriétaire, auprès de la gendarmerie.



ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)



Cette démarche lancée depuis 2018 dans le cadre de l'animation Natura 2000, fait suite à un appel à projet de l'OFB (Office Française pour la Biodiversité), chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité.

Cette année ce sont les communes de Criel sur Mer, Canehan et Touffreville sur Eu qui sont concernées par ce recensement, effectué par le EPTB Yères et la CCFT. A terme, chaque commune possédera son propre Atlas de Biodiversité Communale qui fera connaître les résultats des recherches réalisées dans les domaines précis.

La nuit des chouettes

Dans ce même cadre de l'ABC, la nuit des chouettes a eu lieu le 28 Mars 2023 à la salle des fêtes de Touffreville sur Eu, dans le but d'expliquer par un spécialiste, leur façon de vivre et leur très grande utilité. Plusieurs nichoirs sont installés à différents endroits sur le territoire de notre commune.

Une centaine de participants (adultes et enfants) ont profiter de cette séance intéressante et instructive, concrétisée par la participation active des uns et des autres.



AMENAGEMENT

Un chemin d'accès direct entre l'impasse des acacias et le chemin vert du Petit Caux a été mis en place.

Il permet aux usagers du camping et de la salle des fêtes de rejoindre en toute sécurité le chemin vert sans emprunter à pied la D454.

De même, le panneau communal situé Rue de la Maladrerie, a été restauré.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal.



Informations Diverses

I/ BROC'TOUFF : La brocante organisée par les associations de la commune aura lieu le Dimanche 21 Mai 2023.

II/ CARTE D'IDENTITE : Désormais, il est possible d'effectuer vos demandes de pièces d'identités à l'hôtel de ville de la commune nouvelle de Petit Caux (commune déléguée de Saint-Martin-En-Campagne).

III/ ECLAIRAGE PUBLIC : Comme chaque année, l'éclairage public sera totalement coupé sur le territoire de la commune à compter du 15 Avril et ce jusqu'au 15 septembre 2023.

IV/ Plan Local d'Urbanisme : Le projet de PLU a été arrêté par la CCFT en Mars 2023. Celui-ci est transmis aux personnes publiques associées, afin de recevoir leurs avis et remarques. Suite à cette consultation, la phase d'enquête publique pourra démarrer au deuxième semestre 2023.